

Menace terroriste

Un projet d'attentat

Deux jeunes Orléanais radicalisés projetaient une attaque violente contre les représentants de la force publique, à Orléans. Ils ont été arrêtés la semaine dernière.

Philippe Ramond

philippe.ramond@centrefrance.com

Un attentat visant les forces de l'ordre a été déjoué à Orléans par la DGSJ (Direction générale de la sécurité intérieure). Le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, l'a annoncé, hier après-midi, lors d'un déplacement officiel à Toulouse.

Deux jeunes Orléanais, de nationalité française mais né au Maroc pour l'un, et au Togo, pour l'autre, ont été interpellés à Orléans où ils résident. Le premier, âgé de 25 ans, a été arrêté le mardi 15 décembre, et son complice, âgé de 24 ans, le lendemain.

Ils tentent de se procurer des kalachnikovs

Selon le ministre, ils étaient « en contact avec un Français jihadiste présent en Syrie, dont l'enquête devra établir s'il était le commanditaire des attaques, que l'un des



ORLÉANS. Commissariat central (en haut), gendarmerie (en bas à g.) et préfecture : cibles vraisemblables. PHOTOS E. MALOT ET P. PROUST

deux interpellés a reconnu au cours de sa garde à vue, avoir projetées à l'encontre de militaires, gendarmes, policiers et représentants de l'État ».

Unis par des liens d'amitié et de pratique religieuse, les deux Orléanais présentaient le profil de personnes radicalisées, se

félicitant notamment des attentats de Paris. Tous deux étaient connus pour des faits de petite délinquance figurant à leur casier judiciaire.

Repérés par les services spécialisés de la lutte antiterroriste durant l'été, ils ont été interpellés dans le cadre d'une information

judiciaire ouverte dès le mois d'août. Au terme de leur garde à vue, ils ont été présentés aux juges, samedi dernier, mis en examen pour « association de malfaiteurs en lien avec une entreprise terroriste ayant pour objet la préparation de crimes », et placés en détention.

Selon une source proche de l'enquête, le duo avait réuni les fonds nécessaires à l'acquisition d'armes lourdes. Ils sont entrés en contact avec des interlocuteurs susceptibles de leur fournir, en particulier, des kalachnikovs. Ils ont « entrepris des démarches actives pour récupérer ces

armes », précise une source proche de l'enquête, tout en ajoutant que « les tentatives d'achat ont avorté », pour un motif qui n'a pas été précisé. De fait, les perquisitions, notamment effectuées à leur domicile respectif, n'ont pas permis de saisir d'armes. En revanche, de précieuses vidéos y auraient été trouvées.

Pas de date, de lieux précisément fixés...

Le duo semblait particulièrement déterminé à atteindre, à Orléans, des représentants de la force publique (policiers, gendarmes, militaires, agents de l'État) « sur les sites mêmes où ceux-ci travaillent, en l'occurrence commissariats, casernes, gendarmeries », confie un enquêteur.

En revanche, aucune date n'avait encore été arrêtée quant au passage à l'acte. « Cela était encore flou dans leur esprit, tout comme les lieux à cibler précisément », a-t-on appris dans les milieux judiciaires.

Au vu de l'extrême discrétion observée par les enquêteurs comme par les autorités, on peut penser que l'enquête visant à remonter la filière et établir des complexités va se poursuivre très activement ces jours-ci. ■

Des précédents

Ces dernières années, les interpellations dans le cadre d'affaires de terrorisme ou autres actions de lutte contre le jihadisme se sont succédées dans le Loiret. Quelques exemples.

Mai 2012, d'Orléans au Pakistan... Trois jihadistes domiciliés à Orléans et dans son agglomération sont arrêtés dans la province du Balouchistan. Ils ont été condamnés, à Paris, en novembre 2014.

25 novembre 2014 à Orléans. Soupçonnés d'appartenir à une filière de recrutement jihadiste, deux Orléanais sont interpellés à La Barrière Saint-Marc et aux Blossières, à Orléans, sur décision du parquet antiterroriste.

2015, à Orléans. Les condamnations pour apologie du terrorisme se multiplient au tribunal d'Orléans. Un mois de prison ferme, le 13 mars, contre un détenu du centre pénitentiaire de Saran qui avait osé un : « Ceux qui ont cané les journalistes ont eu raison ». Dix mois pour un Tunisien résidant dans le Loiret qui avait posté, entre le 16 décembre et le 27 janvier, des vidéos sur son profil Facebook, appelant à « égorger le plus de Français possible ». Et six mois pour un garçon de 20 ans qui avait mimé un tir de Kalachnikov sur quatre policiers, en janvier, au centre commercial Place d'Arc.

24 janvier 2015 à Orléans. Rue du Coq-Saint-Marceau, à Orléans, un couple est interpellé avec un arsenal d'armes à feu, de couteaux et de propagande islamiste.

17 février 2015 à Orléans. Une kalachnikov. Et son chargeur approvisionné. Même si celui-ci n'était pas enclenché, c'est une arme de guerre prête à l'emploi sur laquelle les policiers du commissariat d'Orléans mettent la main dans le quartier de l'Argonne. Une arme de guerre que transportait avec lui le jeune conducteur d'un scooter. Celui-ci a tenté de prendre la fuite à la vue des fonctionnaires mais il a été très vite rattrapé.

15 avril 2015. La DGSJ intervient à Saint-Maurice-sur-Fessard, dans le Montargois, chez les parents de deux jeunes partis faire le jihad, et dont l'un aurait fui Daesh. ■

Une opération menée en toute discrétion

Les interpellations se sont déroulées la semaine dernière à Orléans. La sûreté départementale était-elle informée de cette opération ?

Apparemment non. C'est ce qu'affirme ce policier, confiant avoir appris son existence par les médias hier après-midi. Et à sa connaissance, pas de lien existant avec l'interpellation d'un couple dans la nuit du 24 au 25 janvier rue du Coq-Saint-Marceau (Orléans). Intervention à laquelle participait la sûreté et qui avait permis la saisie d'un arsenal, du matériel informatique et de la propagande terroriste du groupe État islamique. Hier, rien ne semblait non plus indiquer que la gendarmerie avait connaissance de l'opération orléanaise ou d'une menace qui pesait sur le territoire.

Guerre de l'ombre

Parlementaire et maire (LR) de la ville, Olivier Carré avait-il plus d'infor-



DISPOSITIF. Pas de mesures particulières à Orléans. ARCHIVE

mations ? « Pas plus », confiait le premier magistrat, se félicitant « de la bonne collaboration des services » et du fait que la ville ne soit « pas au courant d'éléments » : « Nous n'avons pas à l'être. Cela me paraît logique car ce

sont des affaires qui nécessitent de la discrétion. On est dans une forme de guerre de l'ombre. Ces actions sont rattachées à quelque chose de protéiformes, qu'il est difficile de juguler. Cette situation est une raison pour la-

quelle il faut de la discrétion. » Quant à une action terroriste envisagée à Orléans, Olivier Carré assurait ne pas disposer de renseignement « sur le fait qu'Orléans est ciblé » et estime qu'il faut être « mesuré » : « Ce que j'ai comme éléments est que deux personnes jugées dangereuses ont été interpellées la semaine dernière. À la suite de l'enquête, ont été retrouvés des documents, un plan d'achat d'armes et un plan contre les forces de l'ordre [...] »

Pas de mesures particulières

Hier soir, il n'était pas question de mesures particulières à Orléans : « Nous avons demandé à ce que les gens soient fouillés. C'est en place. Il y a le plan Vigipirate, on est dans cette logique-là. » Pour autant, « cela montre que le danger est permanent. Il ne s'agit pas de tomber dans la paranoïa ni de baisser les armes ». ■

Lilian Maurin
lilian.maurin@centrefrance.com

Menace terroriste

déjoué à Orléans



SÉRÉNITÉ. Dans les allées du marché de Noël, place du Martroi, à Orléans, l'ambiance était détendue, hier, en début de soirée.

« On n'a pas peur, on sortira quand même ! »

Il est près de 19 h 30. Sur la place du Martroi, à Orléans, l'odeur des marrons chauds chatouille les narines. Au pied de la grande roue, on se presse pour admirer la cité johannique depuis le ciel. L'annonce de l'attentat, déjoué la semaine dernière, n'a pas brisé la magie des fêtes.

Plus tôt dans l'après-midi, le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, révélait l'information. Et puis quoi ? La vie continue. « Regarde ça, c'est pas mal » : une belle brune aux cheveux longs tente de convaincre son amoureux. Pas de doute, elle aimerait bien trouver sous le sapin ce collier qui

lui fait de l'œil.

Quelques pas plus loin, sur la place de la Liberté, le vin chaud réchauffe les corps entre deux éclats de rire. Dans un coin plus tranquille, un jeune couple se dévore du regard.

Dans les restaurants, les tables se remplissent peu à peu. Sous les terrasses couvertes, les verres s'entrechoquent pour trinquer. Non, les attentats n'ont pas voix au chapitre.

« Terrasses-restos-terrasses »

Il est un peu plus de 20 heures. Les chalets, place de Loire, ferment. Aux portes du cinéma, on commente le dernier *Star Wars* : « Il y avait un peu

trop de blagues décalées signées Disney ».

Mais qu'ont retenu les Orléanais de l'actualité du jour ? « Je sais pas, c'est Noël ? », rétorque David 25 ans sur le ton de la plaisanterie. Retour au sérieux. « À Toulouse, le ministre de l'Intérieur a annoncé les attentats déjoués, avec une semaine de retard. Je pense que c'est volontaire, pour ne pas affoler les gens. Et ça marche. » Avec ses « potes », il vient de « se faire une terrasse », suivront un resto et de nouveau des « godets » avec Steve, Cédric, Nicolas et Sami.

Sarah, Orléanaise de 20 ans, a retrouvé sa copi-

ne, Clémence, venue de Blois. Maquillage, brushing, les deux jeunes filles se sont mises sur leur 31. Pourtant, elles n'ignorent pas le drame qui a failli se jouer. « Mais qu'est-ce qu'on peut y faire ? On sait qu'un attentat peut arriver n'importe où, n'importe quand. » Alors « pas question » de changer leur plan, un dîner entre copines.

Pour Théotime, 21 ans, ce sera aussi comme prévu : soirée chez « mamie » après une balade en famille. Le jeune homme l'assure : « On n'a pas peur, on sortira quand même ! » ■

Stéphanie Cachinero

➔ « L'ÉTAT D'URGENCE UTILE »



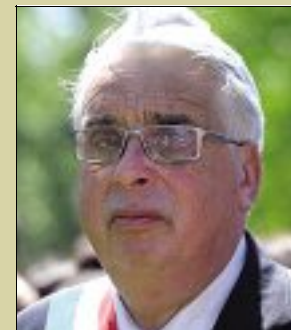
Olivier Carré

Député et maire d'Orléans
Les Républicains

« Aujourd'hui, si ces personnes sont neutralisées, c'est grâce à ce qui a été fait de façon préventive, c'est très positif. Cela montre l'utilité de l'état d'urgence [...] si l'on veut un travail efficace de prévention [...]. Il donne les moyens qui permettent d'intervenir efficacement contre ces personnes qui sont dans une logique d'agir. Ça me conforte dans ma position dans un futur débat sur l'état d'urgence. Même s'il n'y a pas eu d'interpellation en flagrant délit, les juges ont trouvé suffisamment d'éléments. Il faut arrêter de tergiverser. Il ne faut pas d'amalgame mais il faut avoir la main ferme contre des gens qui sont nos ennemis et se flattent de l'être : à mes yeux, il y a l'état d'urgence mais aussi la déchéance de nationalité. »

Par L. M.

➔ « L'ÉTAT D'URGENCE JUSTIFIÉ »



Jean-Pierre Sueur

Sénateur PS du Loiret et
rapporteur de la loi contre
le jihadisme

« Je tiens à rendre hommage au travail très minutieux, depuis des mois, du parquet anti-terroriste, de la DGSI et de tous les enquêteurs [...] Il est clair que la menace est partout en France, et pas uniquement à Paris. Ces barbares de l'État islamique ont donné instruction de tuer n'importe qui, n'importe quand, n'importe où. Je suis en contact avec le ministère de l'Intérieur, au plus haut niveau. Pourquoi Orléans ? Nous sommes un lieu de flux, proche de la région parisienne... [...] La décision de l'instauration de l'état d'urgence, mis en place pour trois mois, est justifiée. Sans préjuger de quoi que ce soit, nous verrons si le Parlement décide de sa prolongation. »

Par P.R.

Des fêtes de Noël placées sous vigilance

Le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, a assuré hier que « tout est fait pour que la sécurité soit garantie » à l'occasion des célébrations chrétiennes de Noël, un peu plus d'un mois après les attentats qui ont fait 130 morts.

« En fonction du positionnement des lieux de culte, des gardes statiques, des patrouilles dynamiques peuvent être mises en place, elles le seront par les forces de sécurité », a affirmé le ministre à la sortie d'une rencontre avec des représentants des cultes chrétiens, musulman et juif.



DÉTERMINATION. Bernard Cazeneuve, hier, à Toulouse. AFP

Bernard Cazeneuve a aussi évoqué la condamnation de certaines portes des églises « pour garantir

un meilleur filtrage ».

La France compte 45.000 églises catholiques - un certain nombre sans

activité culturelle -, auxquelles s'ajoutent 4.000 temples protestants et 150 édifices orthodoxes.

Selon le ministre, qui souligne que « la sécurité des lieux de culte est une coproduction entre l'État et les représentants des cultes », il convient d'« adapter en permanence le dispositif à la menace et à la demande des différents cultes ».

« Le ministère de l'Intérieur ne tolérera - je le redis - aucun acte antisémite, aucun acte islamophobe, aucun acte antichrétien », a également affirmé Bernard Cazeneuve. ■

3.414 personnes refoulées aux frontières depuis la mi-novembre

Le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve a, hier, annoncé que 3.414 personnes avaient été refoulées aux frontières depuis le rétablissement des contrôles après les attentats du 13 novembre à Paris et Saint-Denis.

« 3.414 personnes ont à ce jour été refoulées en raison du risque qu'elles présentent pour la sécurité et l'ordre public », a déclaré le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, à Toulouse, lors d'une visite à l'hôtel de police.

La France a, « dans la nuit du 13 novembre, rétabli les contrôles à (ses) frontières », comme « le

permet le code Schengen en de telles circonstances », a-t-il rappelé.

Qualifiant d'« importants » les résultats des mesures prises depuis ces attentats, qui ont fait 130 morts et plusieurs centaines de blessés, le ministre a précisé qu'à ce jour, dans le cadre de l'Etat d'urgence, 2.898 perquisitions administratives avaient été réalisées, conduisant à 346 interpellations et 297 gardes à vue, tandis que 51 personnes ont été écrouées.

Depuis 2013, dix attentats au total ont été déjoués sur le territoire national. ■